

# Soutenez le fonds de dotation ONF - Agir pour la forêt !



L'Office national des forêts (ONF) lance ce 12 novembre son fonds de dotation « ONF-Agir pour la forêt ». Ce Fonds, qui s'adresse aux entreprises et aux particuliers, a pour vocation de financer des projets d'intérêt général dans les forêts publiques françaises. Protection et mise en valeur de la forêt publique, préservation de la biodiversité, adaptation des forêts au changement climatique, autant de thématiques essentielles sur lesquelles l'ONF veut mobiliser largement.

Depuis 30 ans, l'ONF est engagé dans une démarche de partenariat (mécénat ou parrainage) avec les entreprises, au service de la forêt publique. Aujourd'hui, face à l'urgence climatique et à la perte de biodiversité, il est nécessaire d'aller plus loin et plus vite, et d'être plus efficace.

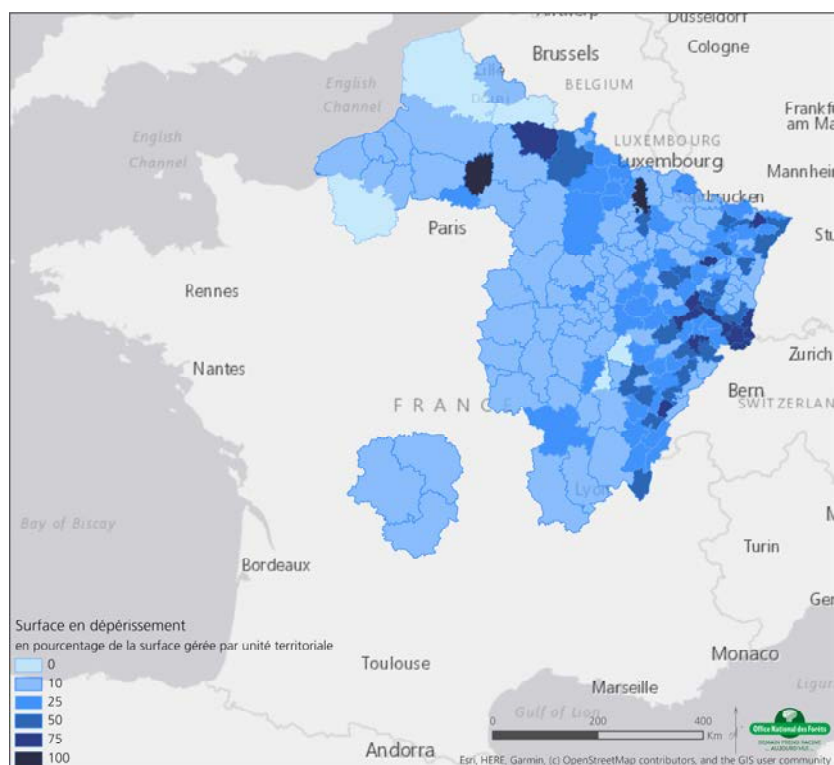
Ce fonds permettra de faciliter l'accès aux dons pour les entreprises de toutes tailles et pour les particuliers qui souhaitent s'investir dans la durée dans des projets de proximité. Les projets soutenus par le fonds illustreront la diversité des actions portées par l'ONF ou ses partenaires, au profit des forêts dans toutes leurs dimensions : bois, carbone, eau, biodiversité, protection des sols, paysages, loisirs nature...



## URGENCE : près de 220 000 hectares atteints par les dépérissements

Chaque action est importante, mais une priorité émerge cette année : la reconstitution des forêts touchées ces dernières années par des sécheresses, des crises sanitaires majeures accentuées par le changement climatique, des incendies,....

Ces événements ont dévasté des surfaces considérables de forêt qui nécessitent une aide financière conséquente pour leur régénération.



Chaque don, quel que soit son montant, est utile et participera à la valorisation et la préservation d'espaces forestiers exceptionnels.

**Grâce au Fonds « ONF-Agir pour la forêt », devenez acteur de la chaîne de solidarité qui participe à la reconstitution des forêts. Avec l'ONF, demain prend racine aujourd'hui.**

**Pour faire un don, rendez-vous sur le site internet du fonds de dotation : [www.onf-agirpourlaforet.fr](http://www.onf-agirpourlaforet.fr)**

#### LES PARTENAIRES DU FONDS

La maison Martell, les laboratoires Guigoz et Bayard Nature et Territoires, partenaires de longue date, ont décidé d'accompagner l'ONF dès la création du Fonds « ONF-Agir pour la Forêt ».

#### L'ONF en bref

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF est présent en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.